

*Budget—M. Lalonde*

A cet égard, j'aurais plus de foi et de confiance dans l'opinion exprimée par le ministre des Finances de l'Ontario, M. Darcy McKeough, que dans l'opinion exprimée par l'opposition conservatrice à la Chambre, laquelle a cherché noise dans la dernière semaine à tous les aspects des relations fédérales-provinciales de ce budget. Or, contrairement à l'opposition conservatrice en cette Chambre, voici ce que le ministre des Finances du gouvernement conservateur de l'Ontario avait à dire devant l'Assemblée législative de l'Ontario, le 10 avril dernier. M. McKeough disait, parlant du budget de l'honorable Jean Chrétien, et je cite:

[Traduction]

Il contient une initiative fédérale-provinciale importante qui vise à stimuler l'économie canadienne et à redonner confiance à tous les Canadiens. Cette mesure à court terme et à frais partagés représente une initiative importante en ce qui concerne la coordination de la politique financière au Canada. L'Ontario a joué un rôle important dans la conception, la mise au point et l'application de cette mesure.

C'est l'opinion qu'a énoncée le ministre conservateur des Finances de l'Ontario. J'espère que les députés conservateurs à la Chambre prendront la peine d'écouter. S'ils ne veulent pas nous écouter, j'aimerais qu'ils écoutent au moins un homme qui a beaucoup d'expérience et de compétence et les hommes politiques compétents de leur propre parti qui siègent à l'échelon provincial.

**Une voix:** Tenez compte de ce que pensent les gens de l'intérieur.

[Français]

**M. Lalonde:** Un budget, non seulement innovateur, monsieur le président, mais un budget enfin dont l'orientation générale est conforme aux positions adoptées et proclamées à l'unanimité par le très honorable premier ministre du Canada (M. Trudeau) et ses collègues provinciaux à l'issue de la conférence économique de février dernier. Je voudrais dire à l'unanimité moins un, puisque le premier ministre du Québec avait choisi, à ce moment-là, pour employer une expression de chez nous, de «chiquer la guenille», de se défilier à la dernière minute et de ne pas endosser le communiqué final de la conférence.

Le mobile de ce geste intempestif est très transparent. La conférence risquait de démontrer à la population du Québec, comme à celle des autres provinces, que le fédéralisme canadien peut fonctionner harmonieusement et conduire à la coordination des politiques fédérales et provinciales pour autant que tous les gouvernements fassent preuve de bonne volonté et de bonne foi. Or, ce n'est pas faire insulte au gouvernement du Québec que de dire que c'est un gouvernement séparatiste. Il a donc intérêt à bloquer systématiquement tout accord et tout consensus fédéral-provincial dans l'espoir qu'il pourra ainsi convaincre les Québécois que le fédéralisme ne «marche» pas et ne pourra jamais «marcher».

M. Lévesque, lors de cette conférence des premiers ministres, a donc quitté la salle de conférence en claquant la porte. Et c'est encore pour faire avancer la cause séparatiste, comme je le démontrerai bientôt, que le ministre des Finances actuel, pendant trois semaines, a refusé de dire si oui ou non il favorisait une réduction générale de la taxe de vente comme mesure de relance économique. Pendant trois semaines, monsieur l'Orateur, il a été incapable de donner une réponse, incapable de se décider pour savoir si oui ou non une telle mesure devait être suivie. Et son mutisme n'avait qu'un but,

[M. Lalonde.]

c'est le seul en tout cas en toute logique que je peux imaginer, c'était de permettre à M. Lévesque de commettre un autre de ses écarts de langage par lesquels il cherche à conserver la notoriété publique sinon la faveur de l'électorat et de crier au viol et à la prostitution et d'y aller d'une contre-proposition qui cherche à créer l'illusion que le fédéralisme canadien ne peut pas marcher. Encore une fois, la manœuvre est manifeste et transparente. On met des bâtons dans les roues pour empêcher que la charette québécoise avance et ensuite on crie à hue et à dia qu'elle est enlisée dans l'ornière du fédéralisme. Mais comme d'habitude les honorables députés d'en face sont tombés dans le panneau.

Voilà pourquoi, comme le signalait le très honorable premier ministre récemment, la position qu'ils ont choisi d'adopter sur cette question est erronée. Nous ne remettons pas en cause leur sincérité, mais nous avons de bonnes raisons de douter de leur perspicacité politique. A cet égard, j'ai été très étonné de l'incroyable discours «commis» hier par l'honorable député de Kingston et les Îles (M<sup>lle</sup> MacDonald).

● (1722)

[Traduction]

Comme d'habitude quand elle parle des relations fédérales-provinciales, l'honorable représentante met ses lunettes à double foyer pour envisager la question de la taxe de vente. Le gros et méchant gouvernement fédéral apparaît sous un jour très sombre et très sinistre. Elle porte des lunettes aux verres rosés quand il s'agit des pauvres petites provinces.

On a entendu l'honorable représentante mentionner Alice aux pays des merveilles bien qu'elle ait ajouté deux nouveaux personnages au fameux conte de Lewis Carroll, le gros lynx qu'est le gouvernement fédéral et les gros flamants que sont les provinces. Le député semble croire que les provinces peuvent agir à leur guise sans être tenues de consulter le gouvernement fédéral même dans des domaines tels que la planification budgétaire qui a des répercussions évidentes sur les deux niveaux de gouvernement. Les dix exposés budgétaires ont été déposés récemment mais les trésoriers provinciaux ne se sont même pas souciés de consulter en termes généraux le ministère des Finances sur les choix budgétaires qui leur étaient possibles et leurs incidences économiques respectives sur l'économie canadienne en général. Je n'ai pas entendu l'honorable représentante de Kingston et les Îles (M<sup>lle</sup> MacDonald) s'en plaindre.

Par ailleurs, il semble souvent que la sensibilité et les égards que le député voudrait voir le gouvernement fédéral manifester dans ses relations avec les provinces l'empêcheraient d'agir, même dans des domaines qui relèvent exclusivement du gouvernement fédéral, à moins que les provinces n'aient au préalable signé une entente formelle.

Voilà l'histoire que nous a racontée l'opposition officielle hier. Quiconque est le moindrement au courant des réalités politiques inhérentes aux relations fédérales-provinciales n'en croirait rien, sachant que ce n'est là qu'un ballon électoral. En fait, j'ai bien envie de paraphraser Lewis Carroll et de dire «Flora au pays des ballons». Pourquoi l'honorable représentante débite-t-elle de pareilles énormités? Parce qu'elle prétend être d'accord avec le gouvernement en matière de relations fédérales-provinciales, puis elle déforme les faits et les présente sous un faux jour sur la question de la taxe de vente en